

Septembre 2009

Table d'analyse de la situation des techniciens en santé mentale et en relations humaines

Planification des travaux

Voici le plan de travail préparé par l'Office des professions du Québec (OPQ) pour la table nationale des techniciennes et techniciens en regard de l'application de la loi 21. Cette table commence officiellement ses travaux le 22 septembre prochain.

Le mandat de cette table portera sur l'analyse des programmes de formation en techniques de travail social, en techniques d'éducation spécialisée et en techniques d'intervention en délinquance au regard des compétences acquises.

Octobre à décembre 2009

Analyse des programmes d'études en techniques de travail social, en techniques d'éducation spécialisée et en techniques d'intervention en délinquance au regard des compétences que doivent maîtriser les techniciens / Ce qu'on leur enseigne

Analyse des activités de travail réalisées par les techniciens dans les milieux de travail / Ce que font les techniciens

Février à juin 2010

Concordance des compétences acquises et des activités réalisées par les techniciens dans les milieux de travail avec les activités réservées par le PL no 21

Juillet à septembre 2010

Synthèse des faits saillants issus des travaux d'analyse

Décembre 2010

Dépôt du rapport à l'Office des professions et à la Ministre de la justice.